



Casablanca , le 04/10/2021

NOTE CONCERNANT LES CLUBS CONSTITUES EN SOCIETES

Mesdames, Messieurs,

La commission juridique de la **FRMT** tient à vous préciser que la question relative à la conformité des statuts aux dispositions de la **loi 30-09** ; concerne uniquement les associations sportives uni disciplinaires et multidisciplinaires et que les clubs constitués en sociétés ne sont pas concernés par cette disposition.

Toutefois, est-ce à fin de mettre à jour les pièces constituant votre dossier juridique ; nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir les documents suivants, par courrier électronique à l'adresse e-mail suivante : frmtennisinfo@gmail.com

- **Une copie des statuts actualisés.**
- **Une copie du Model 7.**
- **Une copie de l'attestation d'inscription à la taxe professionnelle.**
- **Une copie de l'acte d'acquisition ou du contrat de bail ou de la convention d'exploitation du terrain sur lequel est constitué le club.**
- **Le Numéro du R.I.B Bancaire de la société.**

La commission juridique de la **FRMT**, reste à la disposition des associations sportives afin de les accompagner dans ce processus et répondre à toutes les questions qui peuvent se poser en matière de textes et règlements.

Le président de la Commission juridique
Maitre Zakaria Zemrani



Casablanca Siège : Complexe Al Amal-Quartier des Sports - Beauséjour Casablanca
Code Postale 50 171 - Casablanca - Ghandi
Tél : 05 22 98 12 62 / 05 22 98 12 66
Fax : 05 22 98 12 65
Email : frmtennisinfo@gmail.com - **site web :** www.frmt.ma

Rabat Annexe : Villa N° 7 Rue Ahmed lyazidi ex Meknès
Quartier Hassan - Rabat Code postale 10 000
Tél : 05 37 66 00 20 / 05 37 66 00 21
Email : contact.frmt@gmail.com